CDU 72.021.2: 744.4 Réf. Nº: ISO/R 1046-1969 (F)

ISO

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

RECOMMANDATION ISO R 1046

DESSINS DE BÂTIMENT ET D'ARCHITECTURE

DÉFINITIONS ET NOMENCLATURE

1ère ÉDITION Avril 1969

REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 1046, Dessins de bâtiment et d'architecture – Définitions et nomenclature, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 59, Construction immobilière, dont le Secrétariat est assuré par l'Association Française de Normalisation (AFNOR).

Les travaux relatifs à cette question aboutirent à l'adoption d'un Projet de Recommandation ISO.

En novembre 1967, ce Projet de Recommandation ISO (Nº 1426) fut soumis à l'enquête de tous les Comités Membres de l'ISO. Il fut approuvé, sous réserve de quelques modifications d'ordre rédactionnel, par les Comités Membres suivants :

Afrique du Sud, Rép. d' Danemark Allemagne Espagne Australie France Grèce Autriche Belgique Hongrie Canada Inde Chili Iran Corée, Rép. de Israël Corée, Rép. Dém. P. de Italie Cuba Norvège

Pays-Bas
Pologne
Roumanie
Royaume-Uni
Suède
Thaïlande
Turquie
Yougoslavie

Trois Comités Membres se déclarèrent opposés à l'approbation du Projet :

Finlande Portugal Suisse

Le Projet de Recommandation ISO fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO qui décida, en avril 1969, de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO

AVANT-PROPOS

La présente Recommandation ISO fait partie d'un groupe de Recommandations ISO* relatives au dessin d'architecture et de bâtiment, en particulier :

ISO/R 1047, Dessins de bâtiment et d'architecture – Présentation des dessins – Echelles.

^{*} En préparation.

DESSINS DE BÂTIMENT ET D'ARCHITECTURE

DÉFINITIONS ET NOMENCLATURE

1. OBJET

La présente Recommandation ISO fixe les définitions des dessins de bâtiment et d'architecture ainsi que la nomenclature, par nature, des différentes sortes de dessins utilisées dans ce domaine.

2. DÉFINITIONS

2.1 Vue

Représentation, sur un plan, de ce qu'un observateur, situé à l'infini et regardant dans une direction perpendiculaire à ce plan, voit d'un bâtiment, d'un ouvrage* ou d'un composant de construction*.

NOTE. - Ce type de représentation correspond à la projection orthogonale parallèle employée en géométrie descriptive.

2.2 Coupes et sections

- 2.2.1 Section**. Vue des parties contenues dans une surface sécante, généralement plane.
- 2.2.2 Coupe**. Section généralement verticale complétée par la vue des parties situées en arrière de la surface sécante.

2.3 Plan

- 2.3.1 Coupe horizontale d'un bâtiment, à une hauteur déterminée, vue de dessus.
- 2.3.2 Vue horizontale d'un terrain ou d'un bâtiment, d'ouvrages, de composants, d'installations, etc.

2.4 Elévation

Vue verticale d'un bâtiment, d'un ouvrage ou d'un composant.

^{*} Voir définition dans la Recommandation ISO/R . . . (actuellement au stade d'avant-projet).

^{**} La langue anglaise utilise un terme unique "section" aussi bien pour une coupe que pour une section;